



PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE

Liberté
Égalité
Fraternité



ARVALIS



DATURA, SURVEILLEZ VOS MAÏS !

Le Datura : une adventice présente dans le maïs breton, toxique pour l'Homme et les animaux

La présence du datura en Bretagne n'est pas nouvelle mais son expansion récente mérite que l'on s'y intéresse et que l'on se mobilise dès maintenant. En effet, longtemps présente de manière localisée, cette plante hautement toxique pour l'Homme et les animaux connaît une progression inquiétante sur le territoire. Autrefois cantonnée aux cultures spécialisées comme les légumes d'été ou le sarrasin, elle colonise désormais les parcelles de maïs, élargissant ainsi son aire d'implantation. Cette évolution est préoccupante : les surfaces touchées sont étendues, et aucun secteur agricole n'est désormais épargné. **Il est urgent d'agir pour limiter son expansion.**

Le datura est une plante de la famille des solanacées et provient d'Amérique centrale. Elle est **entièrement toxique** car elle renferme des dérivés de l'atropine et de la scopolamine : deux molécules alcaloïdes pouvant en cas d'ingestion provoquer des troubles digestifs et neurologiques graves, voire mortels.

La reconnaissance de la plante est assez aisée et ce dès le stade plantule avec la présence de deux cotylédons particulièrement allongés, le limbe est denté seulement à partir de la 4^{ème} feuille (voir illustrations), sa tige est ronde (à la différence du chénopode hybride).



Crédit photo : Unilet, Fredon Bretagne, Arvalis

Un **risque réel existe pour l'alimentation humaine et animale**. Pour les bovins, en fonction du rendement en maïs, on estime qu'en moyenne le risque existe à partir d'un **plan de datura pour 20-25 m² de maïs ensilage**. Pour l'alimentation des porcs, de la même manière, une quantité faible de datura constitue un risque sanitaire pour le cheptel (2,2 à 2,7 mg par kg de poids vif, source : Chambre d'Agriculture de Lozère).

Éleveurs, techniciens, chauffeurs surveillez les maïs !

La règle de base est de suivre la culture de maïs dès les premières levées d'adventices jusqu'à la récolte. En effet, le datura a la **capacité de germer sur une très longue période, du printemps jusque fin d'été**. La germination est favorisée par le travail du sol et l'irrigation. Les graines germent en cas d'exposition à la lumière dès que la température du sol dépasse 12 degrés. La persistance dans le sol des graines est forte, celles-ci sont encore apte à la germination au bout de 40 ans...

Des vols de drone peuvent être un outil de détection intéressant à mettre en place pour vous aider à visualiser l'importance des foyers et à **mettre en place les solutions les plus appropriées**.

Une gestion à adapter selon la présence et la répartition dans la parcelle

En tout premier lieu, il convient **d'éviter l'introduction** de graines de datura (semences, nettoyage des machines, etc.) et de lutter contre la montée en graines : l'objectif doit être 0 graine de datura arrivant au sol surtout en début d'infestation.

En cours de saison, dans les cultures estivales, l'arrachage manuel des plants constitue la première solution à mettre en œuvre lorsque quelques plants sont repérés dans la parcelle et aux abords. Dans ce cas il **est important de se protéger avec des gants** et d'exporter les plants en bords de parcelle pour les laisser se dessécher. En cas de présence de bogues, couper les bogues (même si les graines sont blanches, elles restent viables) et les sortir de la parcelle afin de le jeter dans les ordures ménagères, le reste de la végétation peut être laissé en bords de parcelles.

Le PNR du Golfe de Morbihan a également mis en place des points de collectes adaptés.

Contact : Thomas Cosson (mail : thomas.cosson@golfe-morbihan.bzh, tél : 07 62 28 03 05). Cette seconde solution est à privilégier si vous êtes sur ce territoire.

Dans les parcelles très infestées, en dernier recours, le choix le plus efficace repose sur une stratégie de désherbage en **plusieurs passages**, mécaniques et/ou chimique. Compte tenu des levées échelonnées et de la capacité à germer jusqu'à la pleine période estivale, il est important de décaler au maximum le **dernier désherbage** vers 8-10 feuilles du maïs.

Enfin, afin de compléter les moyens de luttés évoqués ci-dessus, une approche agronomique **s'impose**. Sur les parcelles infestées, il est recommandé d'allonger la rotation en évitant les cultures de printemps (légumes, maïs, tournesol, etc.) au profit des cultures d'hiver (céréales à paille, colza) ou des prairies denses, moins favorables au développement du datura.

Pour en savoir plus, consultez la note nationale du BSV (en pièce jointe).

Communication commune :

Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt
Fredon Bretagne
Arvalis
Chambre d'agriculture Bretagne